

« INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN » UN UNIVERSITAIRE A CALCULÉ LA VALEUR DE CET INDICATEUR LOCALEMENT

La Réunion au 35^e rang mondial

Souvent réduit à sa seule richesse économique, le niveau de développement d'un pays peut aussi s'apprécier au moyen d'indicateurs plus complets, mobilisant d'autres critères telles que la santé et l'éducation. Un universitaire s'est ainsi attaché à calculer l'«indice de développement humain» de la Réunion. En 2004, celui-ci la situe au 35^e rang mondial, dix-neuf places derrière la France.

Comment le développement de la Réunion se situe-t-il, par rapport à l'ensemble national, mais aussi au reste du monde ? Pour répondre à la question, un indicateur couramment utilisé est le produit intérieur brut (PIB), qui mesure la production totale d'un pays donné.

En 2007, le PIB par habitant des quatre Dom est ainsi pratiquement deux fois inférieur à celui de la métropole (1), ce qui les range parmi les régions les plus pauvres de l'Union européenne.

La richesse n'est pas la seule valeur

Toutefois, « l'évaluation du niveau de développement d'un territoire et des politiques publiques en la matière ne peut se limiter à observer les performances économiques », note Michaël Goujon, chercheur au Centre d'études et de recherches économiques et so-



En 2004, la Réunion se classait assez loin derrière la France pour son indice de développement humain. (Photo archives Emmanuel Grondin)

ciales de l'université de la Réunion (Ceresur).

D'autres paramètres peuvent en effet être pris en compte, relatifs à la pauvreté, aux inégalités, au logement, à la santé,

l'éducation, l'emploi, l'environnement...

Sur le plan international, le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) utilise plusieurs indicateurs syn-

thétiques construits avec ces différents critères. Le plus connu est l'«indice de développement humain» (IDH).

Mis au point à partir des travaux d'Amartya Sen, prix Nobel d'économie 1998, l'IDH prend en compte trois aspects essentiels du développement : la richesse monétaire, la santé et l'éducation.

La première est basée sur le PIB par habitant, la seconde sur l'espérance de vie à la naissance et la troisième sur le taux de scolarisation et le taux d'alphabétisme. Moyenne de ces trois indices, l'IDH est compris entre zéro (niveau minimum de développement) et 1 (maximum).

S'avisant qu'un tel indicateur synthétique apparaît particulièrement pertinent pour un territoire comme la Réunion, « du fait de ses caractéristiques géographiques et institutionnelles », Michaël Goujon s'est attaché à le calculer.

La démarche a déjà été entreprise dans deux régions métropolitaines (le Nord-Pas-de-Calais en 2006 et l'Île-de-France en 2007). Dans les Dom, et en parti-

culier à la Réunion, des universitaires se sont également livrés à des évaluations il y a quelques années ; mais sans que soient détaillés les hypothèses et les calculs nécessaires, indique l'universitaire.

Dans ses calculs (2), ce dernier a utilisé les derniers chiffres disponibles, datant de 2004. Il aboutit à un niveau d'IDH pour la Réunion de 0,870, alors qu'il s'élevait pour la France à 0,942.

« Selon ces calculs, la Réunion accuse un retard significatif en termes de développement humain (au sens du Pnud) par rapport à la France », commente M. Goujon, en observant que « ce retard apparaît cependant plus flagrant pour la richesse monétaire moyenne plutôt que dans les domaines de la santé et de l'éducation ».

« Un retard significatif par rapport à la France »

Dans un classement mondial, où la France occupait en 2004 la seizième position (3), la Réunion serait arrivée cette année-là à la trente-cinquième place,

entre le Koweït et la Hongrie.

Pour l'universitaire, l'IDH (de même que d'autres indicateurs synthétiques) devrait être davantage utilisé et son évolution suivie. « Ces constructions, plaide-t-il, sont utiles car elles pourraient servir de base à la réflexion sur le retard de développement de la Réunion et sur son éventuel rattrapage, autour des principaux domaines du développement au sens du Pnud que sont l'économie (taux de croissance de l'activité économique mais également évolution du niveau des prix), l'éducation (lutte contre l'analphabétisme et scolarisation à partir de seize ans) et la santé (infrastructures et politiques publiques) ».

Le chercheur imagine aussi l'élaboration d'indicateurs locaux relatifs à des micro-régions de l'île. « La Réunion a en effet probablement connu depuis ces dernières décennies une progression - qui reste à évaluer - de son niveau de développement moyen. La question importante serait alors de savoir si ce développement a été partagé par toutes les sous-régions ou s'il est déséquilibré », argumente-t-il.

Hervé SCHULZ

(1) Voir notre édition du 14 février.
(2) « Région et Développement », n° 27-2008.
(3) En 2007, elle se classe 10^e (voir gros plan).

Richesse, santé et éducation pris en compte

L'IDH est la moyenne simple de trois indices (c'est-à-dire leur somme divisée par trois) :

- l'indice de richesse monétaire, basé sur le PIB ;
- l'indice de la santé, basé sur l'espérance de vie ;
- et l'indice de l'éducation, lui-même moyenne d'un indice de scolarisation des jeunes et d'un indice d'«alphabétisme» des adultes.

Pour le calcul de l'IDH, ces variables, exprimées en diverses unités, doivent être « redimensionnées » afin que leurs niveaux respectifs soient compris entre 0 et 1. Michaël Goujon a utilisé des données datant de

2004, les dernières disponibles couvrant l'ensemble des critères.

- L'espérance de vie à la Réunion est de 76 ans.

- Pour calculer le taux de scolarisation, le chercheur a rapporté l'effectif total des individus scolarisés dans le primaire, le second de degré et le supérieur, à l'ensemble de la population réunionnaise âgée de 6 à 22 ans. Il obtient un taux de 84,5 %.

- L'indice d'alphabétisme des adultes est « probablement l'indice le plus difficile à estimer pour la Réunion », note l'universitaire. Le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) le définit comme le

pourcentage des personnes âgées de 15 ans ou plus « qui peuvent, en comprenant, lire et écrire un texte court en rapport avec leur vie de tous les jours ».

Pour la France et la plupart des pays européens, le Pnud utilise un taux d'alphabétisme des adultes par défaut de 99 %. Pour la Réunion, en l'absence de données précises, Michaël Goujon s'est basé sur les seules informations disponibles : le taux d'illettrisme, environ deux fois plus important qu'en France (20 % contre 10 %).

Sachant qu'en France un individu illettré sur cinq est véritablement analphabète, le taux

d'alphabétisme à la Réunion est estimé à 5% ; le taux d'alphabétisme serait donc de l'ordre de 95 %.

- Dans le calcul de l'indice de richesse monétaire (le PIB par habitant), plusieurs ajustements techniques sont nécessaires.

Le chercheur parvient au chiffre de 15 782 dollars « parité de pouvoir d'achat » par habitant à la Réunion, « sous l'hypothèse probablement temporaire que le pouvoir d'achat de l'euro ou du dollar entre la métropole et la Réunion est le même, ou que le niveau général des prix entre la métropole et la Réunion est identique ».

LE TAMPON ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUIS-FONTAINE

Les élèves malentendants représentés au parlement des enfants

Hier matin, les élèves de Clis de l'école Louis-Fontaine du Tampon ont reçu la visite du député-maire Didier Robert. Les jeunes malentendants viennent d'être sélectionnés pour participer au parlement des enfants.

« Quel est le numéro de votre fauteuil dans l'hémicycle ? »

Si Anthony pose la question à Didier Robert, député-maire du Tampon, c'est que l'élève de CM2 occupera bientôt son siège au parlement. Sélectionnée pour participer au prochain parlement des enfants à Paris, le 13 juin, la classe d'intégration scolaire (Clis) de jeunes malentendants de l'école Louis-Fontaine du Tampon a désigné l'un des siens pour défendre le projet de loi qui l'a distinguée avec quatre autres écoles réunionnaises.

Anthony, 12 ans, « voulait voir le parlement ». L'occasion lui sera donnée de présenter un projet de loi sur l'accessibilité des personnes aveugles aux outils du quotidien (distributeur automatique, digicode d'appartement, bus...). À l'origine de

cette aventure, Patricia Pressé, professeure des élèves lauréats, « trouve super que sa classe ait été choisie ». Si ses élèves, qui représentent la 3^e circonscription, passent ensuite le cap de la sélection régionale, elle sera elle aussi invitée à rejoindre l'hémicycle.

« Aujourd'hui, une personne aveugle ne peut pas encore prendre le bus seule », explique-t-elle.

Les jeunes malentendants demandent pour les personnes mal-voyantes une généralisation du braille aux outils du quotidien pour leur permettre d'être partout autonome. Douze élèves de CM2 des écoles d'outre-mer prendront ainsi la place de leurs députés respectifs le temps d'une séance.

C.G.-L.



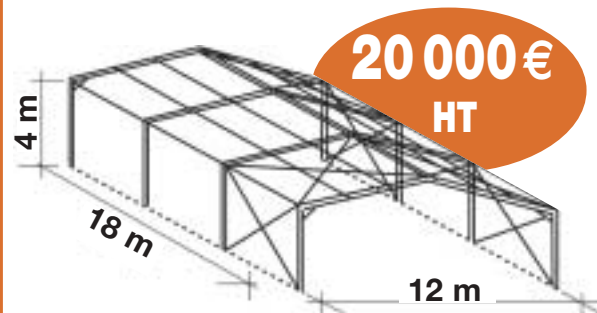
Les jeunes malentendants de l'école Louis-Fontaine vont présenter un projet de loi sur l'accessibilité des personnes aveugles. (Photo Jean-Claude Feing)

GROS PLAN

LA FRANCE 10^e SUR 177 PAYS. Selon le dernier rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 du Programme des Nations Unies pour le développement, c'est l'Islande qui a l'indice de développement humain le plus élevé dans le monde ; elle est suivie par la Norvège et l'Australie. La Sierra Leone occupe la dernière place de ce classement de 177 pays, derrière le Burkina Faso. La France se classe en 10^e position, derrière les Pays-Bas et devant la Finlande et les États-Unis.

Dans la zone, les Seychelles se classent 50^e, entre les Bahamas et Cuba ; Maurice 65^e, entre le Bélarus et la Bosnie-Herzégovine ; l'Afrique du Sud 121^e, entre les Vanuatu et le Tadjikistan. Les Comores et Madagascar, occupent respectivement la 134^e et 143^e position, le Mozambique la 172^e.

BATIMENT STANDARD



STRUCTURE METALLIQUE - ANTICYCLONIQUE
FOURNITURE : POTEAUX, FERMES, PANNES, STABILITÉS
COUVERTURE 75/100° - THD 35/35 ET ACCESSOIRES



Tél. 0262 43.30.30 - Fax. 0262 43.28.60
ZI. N°3 - BP 40383 - 97829 LE PORT CEDEX
Visitez notre site : www.cmoi.re